

## ► Cabinet dentaire des Drs CARRE et AUDFRAY- MERIADEC

Chirurgiens-Dentistes à CHOLET

📍 24 avenue de la libération 49000 CHOLET

☎ Tel. : +33 2 41 49 28 55

🌐 [dr-gaelle-audfray-meriadec.chirurgiens-dentistes.fr](http://dr-gaelle-audfray-meriadec.chirurgiens-dentistes.fr)

# Les soins conservateurs dentaires

**Les soins conservateurs comprennent : la visite de prévention, le détartrage, le traitement de carie, la dévitalisation...**

## LES PRINCIPAUX SOINS CONSERVATEURS

Il existe de nombreuses raisons de se faire suivre régulièrement. Une visite par an est nécessaire, sauf cas spécifiques.

### > Visites de prévention

La manière dont j'entretiens mes dents est-elle satisfaisante ? Dois-je modifier certaines habitudes alimentaires ? Y a-t-il des précautions particulières à prendre pour que l'état de ma bouche ne soit pas défavorable à ma santé générale ? Comment éviter les troubles liés à l'âge ?

### > Scellement de sillons

Le scellement de sillons réduit l'apparition de caries sur les dents permanentes des enfants. C'est une intervention indolore qui concerne les enfants de 6 à 14-15 ans présentant un risque carieux élevé.



### ► Détartrage

L'élimination du tartre permet de :

- > recréer un environnement sain pour les dents et les gencives ;
- > renforcer l'hygiène bucco-dentaire ;
- > prévenir l'apparition des maladies gingivales et parodontales.

### ► Traitement des caries

La carie est une infection de la dent qui se caractérise par l'apparition d'une cavité à la surface de l'émail.

- > Les premiers signes pouvant révéler la présence d'une carie sont les douleurs au sucre, au froid puis au chaud. Il est important qu'une carie soit traitée dès son apparition.

### ► Endodontie

L'endodontie s'attache à la prévention, au diagnostic et au traitement des maladies de la pulpe dentaire et des infections péri-apicales (situées dans l'os autour des racines).

- > La dévitalisation est un acte d'endodontie qui consiste à retirer la pulpe dentaire lorsque celle-ci a été endommagée par une carie profonde, une fracture de la dent...

## À SAVOIR

**Les soins conservateurs sont pris en charge par l'Assurance Maladie s'ils figurent sur la liste des actes et prestations remboursables à tarifs conventionnels.**

